



## La musique au Lycée

### Option Facultative en Première et Terminale

#### EN PREMIERE

L'option sert d'approfondissement au programme étudié en Seconde et de préparation au programme de Terminale. Une fréquentation à divers concerts est proposée ainsi qu'une étude des œuvres au programme de ces concerts.

La partie culture musicale porte sur quatre problématiques:

- Etude d'une formation instrumentale et / ou vocale
- Traitement musical d'un texte ou d'un mythe
- Traitement musical d'une forme ou d'un genre
- Musique et recherches formelles

#### EN TERMINALE

Deux heures de cours hebdomadaires le mercredi entre 14h00 et 16h00 permettent chaque année l'étude de trois œuvres imposées qui seront étudiées en fonction des six problématiques proposées:

- L'œuvre et son organisation interne
- L'œuvre et sa diffusion
- l'œuvre et ses références au passé
- L'œuvre et sa diffusion
- L'œuvre et son contexte
- L'œuvre et son codage
- L'œuvre et ses prolongements
- L'œuvre et son organisation interne

Des Conférences / Débats / Concerts sont proposées en fonction du programme établi.

Une pratique collective est vivement recommandée (*chorale, orchestre: une heure hebdomadaire pour chacune*).

**Bac 2008 / programme imposé pour chaque thématique**

*Alfred HITCHCOK / Bernard HERMANN «La mort aux trousses»*

*W.A.MOZART «Symphonie n°41»*

#### L'EPREUVE DU BAC

Il s'agit d'une épreuve orale de pratique et culture musicales d'une durée de quarante minutes. Elle se déroule en deux parties:

##### 1. Première partie

Deux brefs extraits d'œuvres musicales, dont l'un est issu d'une des œuvres imposées, sont écoutés successivement. Le candidat est amené à en faire un commentaire comparé puis à présenter l'œuvre au programme de façon plus approfondie.

Une fiche de synthèse présentée par le candidat et retraçant les réalisations et études abordées au cours de l'année, permet d'élargir l'entretien à d'autres œuvres connues du candidat.

##### 2. Deuxième partie

S'appuie sur l'interprétation vocale ou instrumentale d'une œuvre choisie par le candidat qui devra enrichir cette prestation d'une brève présentation de l'œuvre et du compositeur.

Cette interprétation est suivie d'un bref entretien avec le jury.